



Royal Canadian Mounted Police Gendarmerie royale du Canada

64

Your file Votre référence

Montréal le 17 mai 1985

Our file Notre référence
C195-47

Commandant
Division "C"

Objet: Conférence des Commandants/Représentants
divisionnaires - Charte des Droits et
Libertés de la Personne.

La présente fait suite à votre correspondance en date
du 14 mai 1985 relativement au sujet cité en rubrique.

En tant que gestionnaire, je ne me crois pas en une
position pour outrepasser la décision écrite à la
Charte des Droits de la Personne Canadienne.

L'Officier responsable
des renseignements sur
la criminalité

l'inspecteur

A. Rivard




A0930789_1-000039